



sujet naturalisations

Par **karim12**, le **23/05/2019** à **03:12**

bonjour j'ai fait une demande de naturalisation 2017 je suis marié depuis 2008 jusqu'à maintenant ma profession c'est auto entrepreneur

donc ma question il m'a refusé suite à un petit accident son déga j'étais même pas au volant j'étais entrain de pousser ma voiture et puis j'ai touché juste un mur mais rien grave d'un proprio il m'a refusé j'ai demandé un recours mais sa réponse depuis 4 mois est-ce que c'est légal de me refuser comme ça

Par **youris**, le **23/05/2019** à **08:33**

bonjour,

l'octroi de la nationalité française est une décision discrétionnaire de l'administration française qui peut la refuser même si le demandeur remplit toutes les conditions.

disposez-vous de ressources stables et suffisantes ?

salutations

Par **karim12**, le **24/05/2019** à **01:05**

bonjour youris mes ressources sont stables mes chiffres d'affaires sont bien suffisants le problème c'est juste ce petit accident que c'est même pas considéré comme un accident il me dit que il faut je fais une autre demande mais pas avant 2 ans